



CLASSEMENT ET ETUDES FAISABILITE AVP SYSTEME
D'ENDIGUEMENT GAVE DE CAUTERETS A
PIERREFITTE-NESTALAS ET SOULOM

Dossier de demande d'autorisation

⊕
PLVG

Rapport n° : 18F-143-RS-14
Révision n° : A
Date : 22/10/2021

Votre contact :
Jérémy Savatier
savatier@isl.fr

Rapport



ISL Ingénierie SAS - SUD-OUEST
15 rue du Maréchal Harispe
64500 - Saint-Jean de Luz
FRANCE
Tel. : +33.5.59.85.14.55
Fax : +33.5.59.85.33.16

www.isl.fr

Visa

Document actualisé le 22/10/2021.

Révision	Date	Auteur	Chef de Projet	Superviseur	Commentaire
A	22/10/2021	JSA	JSA	JSA	
B	24/11/2023	JSA	JSA	JSA	

JSA : SAVATIER Jérémy

Rapport ISL
18F-143-RS-14
Revision A
14
<http://www.isl.fr/r.php?c=209026>



SOMMAIRE

PIECE A : IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE (R181-13 1°)	1
PIECE B : POPULATION PROTEGEE ET NIVEAU DE PROTECTION (D181-15-1 IV 1°)	2
PIECE C : OUVRAGES CONSTITUANTS LE SYSTEME D'ENDIGUEMENT (D181-15-1 IV 2°)	3
PIECE D : SERVITUDES (D181-15-1 IV 2°)	6
PIECE E : AVANT-PROJET DE MODIFICATION DES OUVRAGES (D181- 15-1 IV 4°)	7
PIECE F : ETUDE DE DANGERS (D181-15-1 IV 5°)	8
PIECE G : DOCUMENT DECRIVANT L'ORGANISATION (D181-15-1 IV 6°)	9
PIECE H : RAPPORT DE VISITE TECHNIQUE APPROFONDIE	10
PIECE I : DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	11
PIECE J : DECLARATION D'INTERET GENERAL	12

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE ANNEXE PIECE D)

|

PIECE A : IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE (R181-13 1°)



PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES

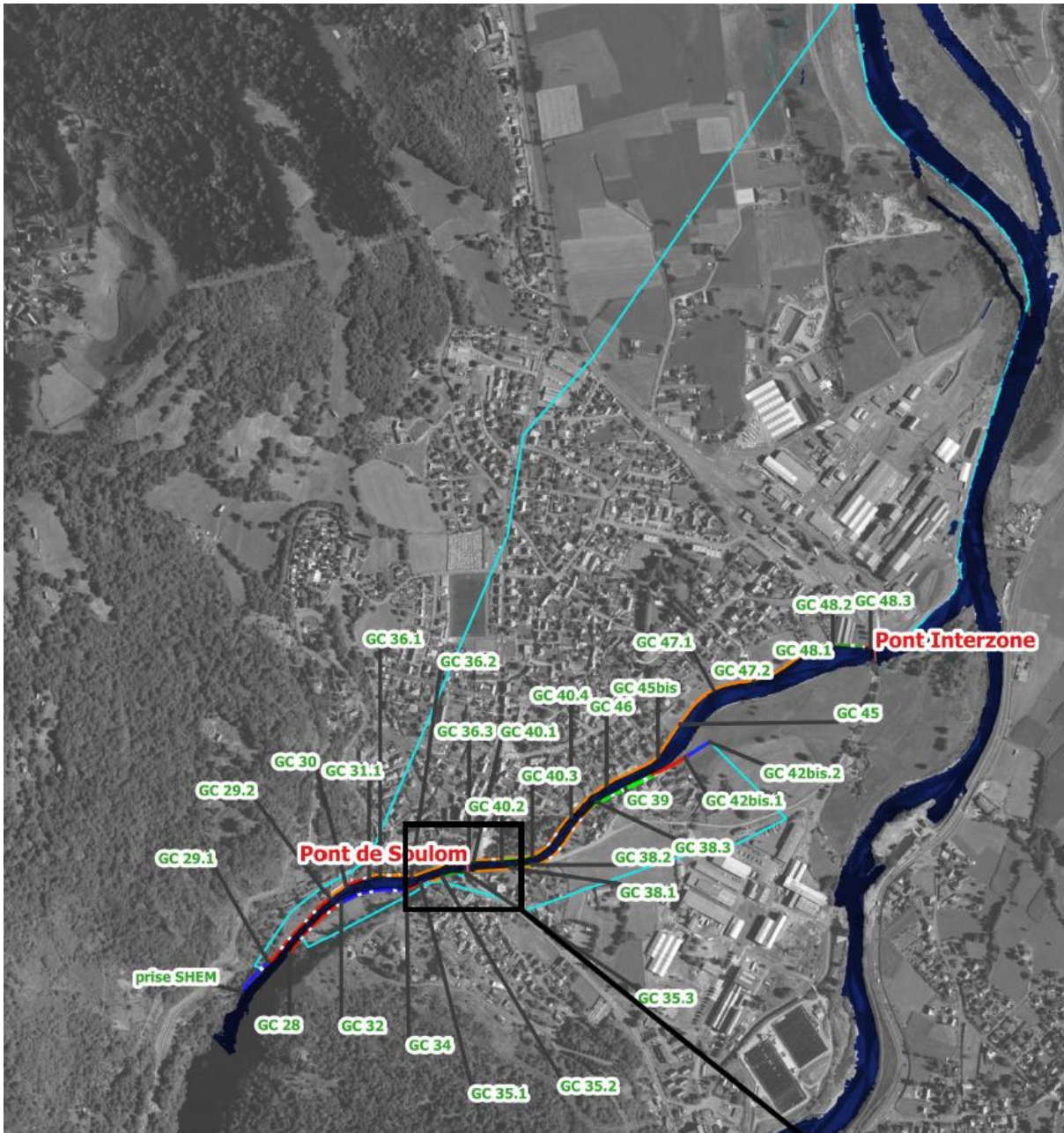
Syndicat Mixte du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

4 rue Michelet
65100 LOURDES
Tél : 05 62 42 64 98 - Fax : 05 62 42 63 59
N° SIRET : 200 042 851 000 44

Personne responsable du projet : Thierry LAVIT, Président du PLVG

PIECE B : POPULATION PROTEGEE ET NIVEAU DE PROTECTION (D181-15-1 IV 1°)

La zone protégée est présentée sur la figure suivante :



La population en zone protégée est estimée à 1500 personnes à partir des bases de données nationales INSEE est :

- Habitants : 960 personnes
- Employés : 540 personnes

Le niveau de protection correspond à une crue de débit de $100 \text{ m}^3/\text{s}$, soit une période de retour d'environ 10 ans (débit de $110 \text{ m}^3/\text{s}$), avec un niveau mesuré à l'échelle locale en amont du pont de Soulom de $H = 2.59 \text{ m}$ ($Z = 488.25 \text{ m NGF}$).

PIECE C : OUVRAGES CONSTITUANTS LE SYSTEME D'ENDIGUEMENT (D181-15-1 IV 2°)

La liste et le descriptif des ouvrages préexistants qui contribuent à la protection du territoire contre les inondations sont présentés dans les tableaux suivants :

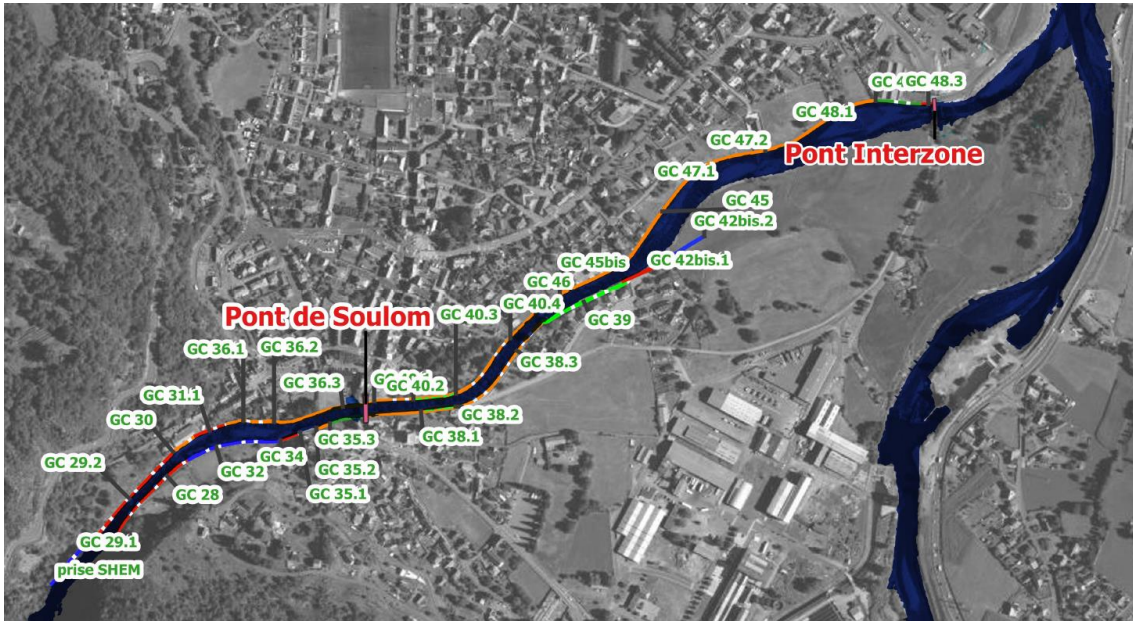
Nom	Type	Surélévation par rapport au terrain côté zone protégée	Linéaire
GC29.1	Protection de berge en enrochements libres	Non	21 m
GC29.2	Mur de soutènement en enrochements bétonnés	Non	166 m
GC30	Mur de soutènement en béton banché	Non	37 m
GC31.1	Mur de soutènement en enrochements bétonnés	Non	46 m
GC36.1	Mur de soutènement en béton	Non	62 m
GC36.2	Mur poids béton	Oui, 1.3 m	17 m
GC63.3	Mur poids béton	Oui, 1 m	111 m
GC40.1	Mur de soutènement béton	Non	10 m
GC40.2	Mur de soutènement béton	Non	52 m
GC40.3	Mur de soutènement béton + réhausse en madriers bois	Oui (madriers bois) 0,75 à 1,0 m	57 m
GC40.4	Mur de soutènement béton	Non	105 m
GC46	Mur poids béton avec surélévation béton	Oui, 0.3 à 0.6 m	88 m
GC45 bis	Mur poids béton	Oui, 0.6 à 1.65 m	110 m
GC45	Mur poids béton avec surélévation béton	Oui, 0.4 m	72 m
GC47.1	Mur poids béton	Oui, 1 à 1,6 m	93 m
GC47.2	Mur poids béton	Oui, 0.6 à 1 m	74 m
GC48.1	Mur poids béton	Oui, 0 à 0.7 m	165 m
GC48.2	Mur de soutènement maçonné	Non	64 m
GC48.3	Mur de soutènement en enrochements bétonnés	Non	11 m

Ouvrages du système d'endiguement en rive gauche

Nom	Type	Surélévation par rapport au terrain côté zone protégée	Linéaire
GC28	Mur de soutènement en enrochements bétonnés surmontés d'enrochements libres. Y compris ouvrage de prise d'eau en rive droite du Berty	Non	135 m
GC32	Mur de soutènement en enrochements libres, avec liaisonnement béton en crête	Non	126 m
GC34	Mur de soutènement en enrochements bétonnés	Non	28 m
GC35.1	Mur de soutènement béton sur rocher	Non	23 m
GC35.2	Mur poids béton	Oui, 0.3 m	19 m
GC35.3	Mur de soutènement maçonné	Oui, 0.6 m	43 m
GC38.1	Mur poids béton	Oui, 0 à 0.7 m	80 m
GC38.2	Mur de soutènement béton	Oui (madriers bois) 0,75 à 1,0 m	40 m
GC38.3	Mur de soutènement béton	Non	172 m
GC39	Perré maçonné sur mur de soutènement béton	Non	130 m
GC42bis1	Mur en enrochements bétonnés	Oui, 0.1 à 0.3 m	70 m
GC42bis2	Mur de guidage en enrochements libres	Non	53 m

Ouvrages du système d'endiguement en rive droite

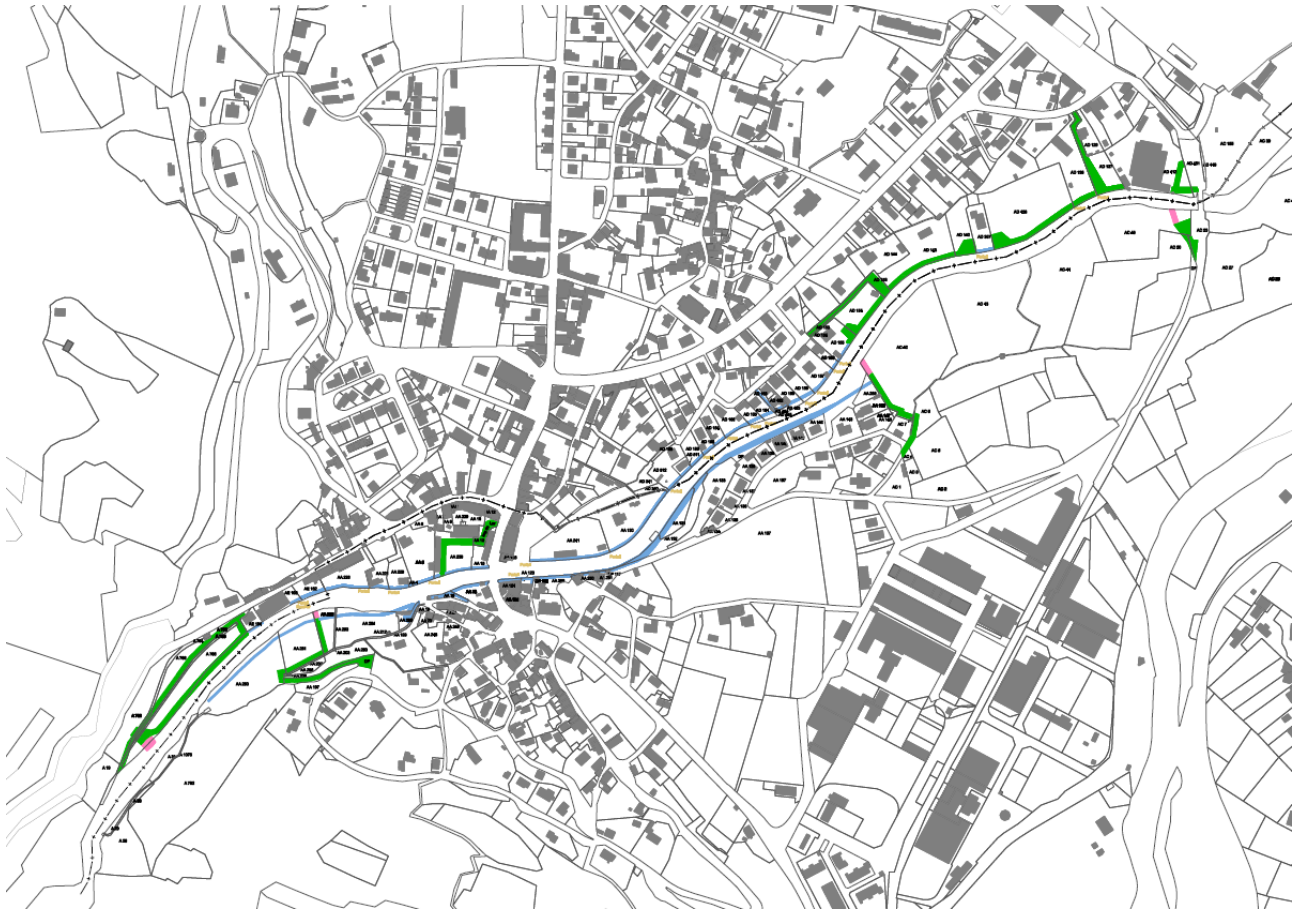
Leur localisation est présentée sur la carte suivante :



PIÈCE D : SERVITUDES (D181-15-1 IV 2°)

Des servitudes sont mises en place avec les propriétaires riverains pour permettre la préservation des ouvrages et de leur environnement, ainsi que les accès aux ouvrages.

La figure suivante présente l'implantation générale de ces servitudes :



- En vert : servitude d'accès d'engins (5 m)
- En bleu : servitude piédestre (2 m)
- En rose : servitude d'accès au lit mineur

Le dossier d'enquête parcellaire en vue de l'inscription des servitudes d'utilité publique est disponible à l'annexe 1.

PIECE E : AVANT-PROJET DE MODIFICATION DES OUVRAGES (D181-15-1 IV 4°)

PIECE F : ETUDE DE DANGERS (D181-15-1 IV 5°)

PIECE G : DOCUMENT DECRIVANT L'ORGANISATION (D181-15-1 IV 6°)

PIECE H : RAPPORT DE VISITE TECHNIQUE APPROFONDIE

PIÈCE I : DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

PIÈCE J : DÉCLARATION D'INTERET GENERAL

ANNEXE 1 DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE (ANNEXE PIECE D)